

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB

WWW.
blocquebécois
.org



Allez-y! Vous y trouverez une abondance d'extraits vidéo et audio vous présentant les moments forts des interventions des députées et députés du Bloc Québécois : questions à la Chambre des communes, conférences de presse, points de presse du chef, Gilles Duceppe.

En d'autres occasions, les députés du Bloc Québécois vous interpellent directement pour vous expliquer l'essence de leurs interventions.

Vous retrouverez également de l'information sur tous les dossiers d'action du Bloc Québécois.



BULLETIN DE LIAISON Le Tour du Bloc

VOLUME XV | N° 09 | LE JEUDI 27 MARS 2008

Les surplus doivent servir à soutenir davantage l'économie!



« Avec l'actuelle situation budgétaire, le gouvernement conservateur a les moyens d'agir pour soutenir une économie en difficulté. Il y a 10,2 milliards de dollars à Ottawa, disponibles immédiatement, jusqu'au 31 mars. Aucun gouvernement sensé, avec des surplus aussi imposants, n'hésiterait à intervenir pour soutenir une économie en difficulté, sauf le gouvernement conservateur », a affirmé le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, en prenant la parole mercredi devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

« Afin d'éviter que les surplus de 2007-2008 ne soient entièrement consacrés à la dette, nous proposons que 7 milliards de dollars soient placés dans une fiducie. Nous sommes prêts à faire adopter une telle loi en quelques heures, pour que

le débat sur l'utilisation de cet argent ait ensuite lieu. Je peux vous garantir que si le gouvernement Harper ne bouge pas, il devra éventuellement en payer le prix politique », a-t-il poursuivi.

« À Québec, lors de son dernier budget, la ministre des Finances a dû gratter ses fonds de tiroir pour maintenir l'équilibre budgétaire, alors que le ministre des Finances à Ottawa, lui, ne sait plus où mettre tous ses surplus. Le contraste est frappant : l'argent est encore à Ottawa », a repris Gilles Duceppe.

« Dans un contexte économique difficile et incertain où nous sommes notamment confrontés à une crise dans les secteurs manufacturier et forestier, à une hausse phénoménale de la valeur

» SUITE EN P. 2

Surplus

« SUITE DE L'ARTICLE EN P. 1

du dollar qui ne donne pas le temps aux entreprises de s'ajuster, à des prix du pétrole exorbitants qui font augmenter les coûts de production, à une crise financière aux États-Unis dont on ne connaît pas toute l'étendue, il est de la responsabilité du gouvernement fédéral d'intervenir. Or, on assiste actuellement à un entêtement idéologique de la part du premier ministre qui est obnubilé, comme aucun autre chef de gouvernement dans le monde occidental, par le remboursement de la dette. C'est une sorte de fanatisme budgétaire », a ajouté Gilles Duceppe.

« La dette n'est plus du tout le fardeau qu'elle a déjà été. Le Canada a actuellement l'une des

meilleures situations financières des pays de l'OCDE et pourtant, le gouvernement fédéral a décidé de continuer à tout mettre sur la dette. C'est une décision irresponsable. Il lui est tout à fait possible de continuer à verser 3 milliards de dollars par année pour la dette tout en utilisant sa marge de manœuvre budgétaire pour investir. C'est d'autant plus souhaitable que, contrairement à l'ensemble des pays du G-7, le Canada peut le faire sans déficit », a repris Gilles Duceppe.

« Le Bloc Québécois a des propositions claires et importantes pour Montréal et le Québec tout entier quant à l'utilisation des surplus budgétaires. Il faut hausser les transferts pour l'éducation postsecondaire. Il faut investir dans la recherche et le développement pour assurer la survie des secteurs manufacturier et

forestier, accentuer nos efforts de formation pour la main-d'œuvre, réduire notre dépendance au pétrole et investir pour la culture. Nos propositions auraient des effets bénéfiques pour l'économie à court, moyen et long terme. Les conservateurs ont le devoir d'y voir », a encore déclaré le chef du Bloc Québécois.

« Toutes ces mesures sont des assises fondamentales pour Montréal comme pour le Québec qui nous permettront de développer l'avenir. Ottawa a la marge de manœuvre nécessaire. Le Bloc Québécois exercera toutes les pressions qu'il faut afin que les intérêts économiques du Québec soient respectés à Ottawa », a-t-il conclu. **TiB**

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](http://www.tib.com)



Les affaires parlementaires

Immigration : UN MANQUE DE COMPASSION



Le député d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, **Yvon Lévesque**, dénonce l'intransigeance de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Diane Finley, qui refuse d'intervenir afin que Francine Ezoko Amuku, congolaise d'origine demeurant actuellement à Kampala, puisse rendre un dernier hommage à son défunt mari, Debhonnvapi Olema, décédé subitement à Montréal le 15 février dernier. Le député du Bloc Québécois avait fait appel à la ministre le 6 mars 2008 afin qu'elle use de son pouvoir ministériel et qu'elle émette un visa de résidence temporaire pour

que madame Ezoko Amuku puisse organiser les obsèques et prendre en charge la succession de feu Debhonnvapi Olema.

Debhonnvapi Olema était professeur pour la communauté crie de Chisasibi, à la Baie-James, depuis 14 ans. D'origine congolaise, il avait acquis la citoyenneté canadienne en 1989 et s'était marié au Congo en 2005 avec Francine Ezoko Amuku. Il n'avait aucune famille au Canada. Les démarches d'immigration, amorcées en mars 2006, ont été subitement interrompues à la suite du décès. « J'invite la ministre Finley à revoir cette décision, d'autant plus que la prise en charge de Francine Ezoko Amuku était assurée par la Commission scolaire crie et par la communauté congolaise, et que le Canada n'a absolument rien à perdre du fait qu'une famille veuille s'occuper dignement de son patrimoine familial », a conclu **Yvon Lévesque**.

Langues officielles : DES VŒUX PIEUX



« Le rapport sur les langues officielles présenté par Bernard Lord est imprécis et les recommandations qu'on y trouve ne sont que des vœux pieux. Il y a beaucoup de bruit pour rien autour de ce rapport, qui nous laisse dans l'attente de mesures concrètes susceptibles d'assurer la protection du français au Québec et au Canada », a affirmé le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Langues officielles et député de Gatineau, **Richard Nadeau**.

« Aucun résultat palpable ne peut être attendu de ce rapport. Il n'y a rien dans les recommandations pour les francophones qui veulent des outils de protection de la langue française. Le rapport donne carte blanche au gouvernement pour continuer à empiéter dans les champs de compétence du Québec et des provinces et nie les effets pervers de la promotion du bilinguisme sur les francophones du Québec et du Canada. Bernard Lord n'a émis aucune recommandation afin d'éviter qu'un plan d'action du gouvernement ne vienne contrecarrer la politique linguistique que s'est donnée le Québec pour assurer la protection du français. À tous les égards, le rapport est incomplet et ses recommandations sont vagues et inefficaces », a conclu **Richard Nadeau**.

Loi 101 : FAUT ÊTRE CONSÉQUENT



La porte-parole du Bloc Québécois en matière de Travail et députée de Saint-Bruno—Saint-Hubert, **Carole Lavallée**, a profité de la Journée internationale de la Francophonie pour rappeler que le Canada ne doit plus se limiter à une adhésion purement formelle à la Francophonie et qu'il doit être conséquent en consentant enfin, notamment, à respecter la loi 101 au Québec.

« Le gouvernement fédéral a reconnu la nation québécoise, alors pourquoi ne respecte-t-il pas sa langue? Au lieu de continuer à faire la promotion du bilinguisme au Québec, il doit prendre acte que les Québécoises et Québécois forment une nation de langue française, d'où réside leur fierté nationale, et qu'ils veulent promouvoir cette langue librement. Il doit manifester son appui au projet de loi C-482 du Bloc Québécois visant, entre autres choses, à amender le *Code canadien du travail* pour que les entreprises sous sa juridiction, telles que les banques, les entreprises de transport interprovincial et de télécommunications, les ports et les aéroports, ne puissent plus se soustraire impunément aux dispositions de la loi 101 sur la langue de travail », a-t-elle lancé.



Cannon pris à partie pour les pertes d'emplois

Le candidat du Bloc Québécois de la circonscription de Pontiac, Marius Tremblay, s'est joint le 18 mars 2008 aux travailleurs de la CSN et de la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt qui manifestaient à Maniwaki, devant les bureaux du député de la circonscription, Lawrence Cannon.

Depuis quatre ans, quelques 15 000 travailleuses et travailleurs du papier et de la forêt ont perdu leur emploi. La région de la Vallée de la Gatineau a été particulièrement touchée, avec entre autres la fermeture, depuis juin 2006, de la scierie Domtar de Grand-Remous, la fermeture temporaire de la scierie Abitibi Bowater de Maniwaki et la réduction de production de l'usine de panneaux Louisiana Pacifique.

Dans un point de presse, le candidat du Bloc Québécois a clairement expliqué comment les politiques économiques des conservateurs favorisent les pétrolières de l'Alberta au détriment des industries manufacturières du Québec, et tout cela, avec l'accord bienveillant du lieutenant québécois du premier ministre Harper et député de Pontiac, Lawrence Cannon.





Pour les parents éprouvés

France Bonsant a présenté aux médias, mercredi dernier, la motion qu'elle avait déposée la semaine précédente aux Communes et qui réclamait que les parents dont un enfant serait porté disparu, suicidé ou aurait été victime d'un acte criminel, puissent conserver leur emploi, le temps de traverser la lourde épreuve qu'ils doivent affronter.

On aperçoit, sur la photo, **France Bonsant**, qui est accompagnée par **Pierre-Hugues Boisvenu**, président de l'Association des familles des personnes assassinées ou disparues du Québec (AFPAD).

XVII^e Conférence des peuples de langue française

Manoir Saint-Castin,
Lac-Beauport
Du 14 au 16 août 2008

L'AVENIR DES NATIONS : LA FRANCOPHONIE ?

À travers quatre ateliers alimentés par plusieurs conférenciers, la Conférence des peuples de langue française se penchera sur la vocation de la francophonie dans le monde actuel. Les ateliers seront consacrés aux thèmes suivants :

- Quelle vision pour la francophonie ?
- La loi 101 : d'exception à modèle ?
- La diversité du monde par la diversité des nations ?
- Le Québec et la France : une relation encore privilégiée ?

Pour plus d'information, contactez
Carole Vermette au Mouvement
national des Québécoises et
Québécois :
par téléphone : 514 527-9891
par courriel : cvermette@mnq.qc.ca
site Internet : mnq.qc.ca

CALENDRIER DES CONGRÈS RÉGIONAL DU FJBQ

AVRIL

DATE	RÉGION	HEURE	COORDONNÉES
1 ^{er} AVRIL	Montréal-Est-Montréal-Ouest	17 h 30	Université de Montréal Pavillon Jean-Brillant Local B-0215
3 AVRIL	Québec-Chaudière-Appalaches	18 h 45	Université Laval 1030, av. des Sciences-Humaines, Québec Pavillon Charles-De Koninck Local DKN-2B
5 AVRIL	Mauricie	13 h 30	Université du Québec à Trois-Rivières 3351, boulevard des Forges, Trois-Rivières Pavillon Rinfret Local 1066
6 AVRIL	Estrie-Centre-du-Québec	13 h	Université de Sherbrooke 2500, boulevard de l'université, Sherbrooke Pavillon des Lettres et des sciences humaines Local A6-3003
7 AVRIL	Montérégie	19 h	Bedondaine et bedons ronds 255, rue Ostiguy, Chambly

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

MARS – AVRIL

DATE	RÉGION	HEURE	COORDONNÉES
30 MARS	Repentigny	10 h 30	Centre à nous 50, rue Thouin, Repentigny
30 MARS	Saint-Jean	10 h	Salle des Chevaliers de Colomb d'Iberville 335, 6 ^e Avenue, Saint-Jean
30 MARS	Bas-Richelieu—Nicolet— Bécancour	10 h	Centre récréatif Saint-David 25, rue Thérour, Saint-David

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

CONGRÈS NATIONAL

**3 au 5 octobre 2008
à Saint-Hyacinthe**

Le Tour du Bloc

LE BULLETIN DE LIAISON OFFICIEL
DU BLOC QUÉBÉCOIS

3730, boul. Crémazie Est, 4^e étage,
Montréal (Québec) H2A 1B4

Téléphone : 514 526-3000
Télécopieur : 514 526-2868

Faites-nous part de vos assemblées, activités de financement et de circonscription, et autres. Pour ce faire, vous devez nous transmettre la nature, la date, le lieu, l'heure, les personnalités présentes et la personne responsable de l'événement. L'information doit parvenir à la direction des communications **au plus tard le lundi précédant la parution, 17 h.**

Vous devez obligatoirement envoyer vos renseignements par courriel à **Annie Leclerc**, leclea@parl.gc.ca.



SUITE DU CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

DATE	RÉGION	HEURE	COORDONNÉES
5 AVRIL	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	10 h	Quality Inn de Matane 1550, avenue du Phare Ouest, Matane
5 AVRIL	Sherbrooke	9 h	La Chaudronnée, salle de réunion 2 ^e étage 470, rue Bowen Sud, Sherbrooke
6 AVRIL	Saint-Laurent—Cartierville	13 h	Église Notre-Dame-du-Bois-Franc 2220, avenue Patricia, Montréal Ville Saint-Laurent
6 AVRIL	Verchères—Les Patriotes	9 h 30	Centre communautaire 92, montée Calixa-Lavallée, Verchères

CALENDRIER DES CONGRÈS DE CIRCONSCRIPTION

MARS – AVRIL

DATE	RÉGION	HEURE	COORDONNÉES
29 MARS	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	13 h	Hôtel Continental, salle Le Conti 932, 3 ^e Avenue, Val d'Or
29 MARS	Compton—Stanstead	10 h	Hôtellerie Jardins de Ville 4235, boul. Bourques Sherbrooke (Rock Forest)
29 MARS	Hull—Aylmer	9 h	Cégep de l'Outaouais Campus Gabrielle-Roy 333 boul. de la Cité-des-Jeunes, Salle 2.005 (porte 19) Gatineau (secteur Hull)
30 MARS	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	10 h	Centre récréatif Saint-David 25, rue Thérooux, Saint-David
30 MARS	Repentigny	10 h 30	Centre à nous 50, rue Thouin, Repentigny
30 MARS	Saint-Jean	10 h	Salle des Chevaliers de Colomb d'Iberville 335, 6 ^e Avenue, Saint-Jean
5 AVRIL	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	10 h	Quality Inn de Matane 1550, avenue du Phare Ouest, Matane
5 AVRIL	Honoré-Mercier	13 h	Église Notre-Dame-D'anjou 8200, place de l'Église, Anjou, Montréal
5 AVRIL	Louis-Saint-Laurent	8 h	Centre Michel-Labadie 3705, avenue Chauveau, Neufchatel
5 AVRIL	Sherbrooke	9 h	La Chaudronnée, salle de réunion 2 ^e étage 470, rue Bowen Sud, Sherbrooke
6 AVRIL	Alfred-Pellan	9 h 30	Collège Letendre 1000, boul. de l'Avenir, Laval
6 AVRIL	Laval	9 h 30	Collège Letendre 1000, boul. de l'Avenir, Laval
6 AVRIL	Laval—Les Îles	9 h 30	Collège Letendre 1000, boul. de l'Avenir, Laval
6 AVRIL	Marc-Aurèle-Fortin	9 h 30	Collège Letendre 1000, boul. de l'Avenir, Laval
6 AVRIL	Saint-Laurent—Cartierville	13 h	Église Notre-Dame-du-Bois-Franc 2220, avenue Patricia, Montréal Ville Saint-Laurent
6 AVRIL	Verchères—Les Patriotes	9 h 30	Centre communautaire 92, montée Calixa-Lavallée, Verchères